

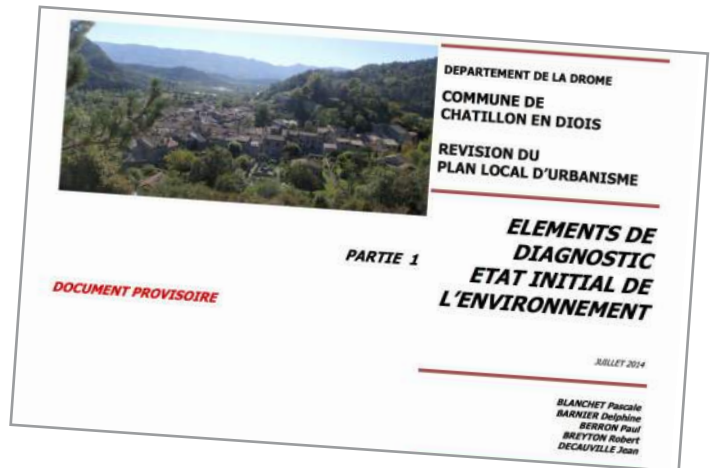
CHÂTILLON-EN-DIOIS

L'écho

Informations municipales N° 76
Novembre 2014

Des nouvelles du PLU !

Pour laisser le temps au lecteur de digérer les articles précédents, nous faisons une pause ! La première phase de la construction du PLU, le diagnostic est pratiquement terminé. Un document complet (couverture en photo à droite) a été remis au conseil par le bureau d'étude et nous vous ferons part de quelques-unes des conclusions principales. Il s'agit d'un état des lieux de la commune sur tous les plans aussi bien démographique qu'environnemental.



Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 3 septembre 2014

Présents : Éric VANONI, Caroline MIZZI, Christiane PUECH, Colette MOREAU, Jean-Paul COLETTE, Sylvette MARTIN, Martine GRECO, Philippe DELHOMME, Fayçal ZERGLAIN, Jean-Philippe GENIN, Grégory BONNIOT, Florent MARCEL

Excusés : Jacques MALOD donne pouvoir à Jean-Paul COLETTE, Roger ORAND donne pouvoir à Christiane PUECH, Bernard RAVET, donne pouvoir à Éric VANONI

Secrétaire de séance : Florent MARCEL

1) Rénovation des viols du centre ancien

La commission d'appel d'offre composée de Eric VANONI, Roger ORAND, Caroline MIZZI et Grégory BONNIOT s'est réunie afin de choisir la maîtrise d'œuvre qui effectuera le suivi des travaux de la tranche 2 du centre ancien. Christiane PUECH et Florent MARCEL assistaient également à cette séance.

3 entreprises ont répondu à cet appel d'offre : la première a fait savoir qu'elle ne pouvait pas faire le devis, la seconde a répondu avec un dossier incomplet (absence du mémoire technique). La société DIEDRE a été retenue car elle a répondu avec un dossier complet. Le devis proposé par l'entreprise s'élève à 28000 € HT.

Le conseil approuve le choix de la maîtrise d'œuvre.

2) Information sur l'Ecole

La commission école a effectué un énorme travail afin de mettre en place le système des nouveaux rythmes scolaires. Ce travail a reçu les félicitations de la directrice de l'école de Châtillon. En ce qui concerne les activités périscolaires, les enfants doivent s'inscrire et des bracelets de couleur concernant l'activité choisie leur seront remis.

Emilie GARY a été embauchée à l'école et Pôle Emploi accorde une aide à hauteur de 70%.

3) Cantine

Un problème se pose au niveau de la cantine : trop d'inscrits par rapport au nombre de places disponibles. Le Dauphiné peut accepter actuellement 45 enfants, or le nombre d'inscrits s'élève à 55. Caroline MIZZI essaye de faire le point pour désengorger la cantine en demandant aux parents de s'arranger. La première semaine de septembre a été gérée, quant aux trois autres, elles sont en cours.

4) Le réservoir d'eau

Le précédent conseil avait pour projet la construction d'un nouveau réservoir de plus grande capacité et avec un nouveau système de traitement.

2 systèmes de traitement sont proposés : le chlore ou les UV. Le bureau d'étude NALDEO conseille le traitement par les UV. Seulement Châtillon possède quelques bras morts où l'eau reste stagnante et dans ce cas-là le système de chloration serait préconisé.

Deux devis ont été effectués concernant l'étude géotechnique. L'entreprise ACOTEP donne un devis s'élevant à 10750€ HT et CEBTP à 13400€ HT. Un conseiller propose de demander un devis au bureau « Sol Concept » de Miscon qui a déjà travaillé avec la commune pour la piscine.

5) Questions diverses

A/ Le distributeur est resté en panne une grande partie de la saison estivale ce qui est pénalisant pour les touristes et les commerces de la commune. C'est suite à un appel de Didier GUILLAUME auprès de

la Société Générale que la remise en service du distributeur s'est effectuée fin août.

B/ Monsieur le Maire informe le Conseil d'une pétition sur l'interdiction de stationner et la conservation du sens unique à l'année, dans la rue des Rostangs. Un plan de circulation est étudié et a déjà conduit à des décisions : rue de Derrière, rue de la Baurie. Pour les Rostangs, il est proposé de maintenir ce sens de circulation et l'interdiction de stationner.

Le conseil vote cette mesure : 8 pour, et 3 abstentions.

Le vendredi 10 octobre à 17h : "Mini"Forum des associations

Pour la première fois la municipalité organisait un forum des associations de Châtillon-en-Diois dans la salle Henri Kubnick. Le forum était aussi ouvert à des associations des alentours qui mènent une action sur Châtillon.

13 associations avaient répondu présent : GAPE, Gymnastique volontaire, Tennis Club de Châtillon, La Boule de l'Edelweiss, le Club de l'Adoux, les Fruits de la Vie, la Bibliothèque, le Club Informatique, Châtillon Arts et Vigne, Fleurs et Fontaines, l'association Equilibre et les petits frères des Pauvres.

Si le public visiteur n'a pas été très nombreux, tous



les représentants d'association se sont montrés heureux de cette initiative. Et tous ont indiqué qu'ils étaient prêts à revenir en 2015. Par contre cette année la date était un peu trop tardive : l'année prochaine ce forum sera organisé à l'époque de la rentrée scolaire pour permettre par exemple une meilleure rencontre avec les parents qui veulent se renseigner sur les activités pour leurs enfants. C'est aussi une bonne occasion pour des rencontres entre associations.

En fait cette année aura été un galop d'essai : Colette Moreau et Sylvie Veye-Chareton de la commission "Action sociale" ont pu tester l'organisation. Tout sera prêt l'an prochain pour une rencontre avec encore plus d'associations, et qui pourrait devenir traditionnelle !



Information Club Informatique :

Le Club Informatique (ECPI : Espace communal de promotion informatique) a été créé par convention entre la municipalité et l'Association Châtillon Arts et Vigne. Le but est d'aider les habitants à mieux maîtriser l'usage de l'ordinateur. Au sein d'Arts et Vigne, l'objectif est d'utiliser les ressources informatiques pour la promotion du patrimoine bâti, agricole et culturel de Châtillon-en-Diois.

Le club a repris ses activités en Septembre. Il reprend après les

vacances de la Toussaint au 3 rue du Reclus, selon les horaires suivants :

Lundi :

16h à 17h : groupe de perfectionnement 1

17h à 18h30 : permanence informatique pour répondre à des questions, donner des conseils...

Mardi :

15h à 16h : Débutants

16h à 17h : groupe de perfectionnement 2

17h à 18h : modules de formation à des logiciels ; pour la fin de l'année : traitement de texte, et application simple : lettres, document simple avec photo, mailing simple.

Rappels : le club ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

La cotisation est de 10 € pour l'année.

Renseignement :

J.Malod, 04 75 21 25 64

Information municipale :

Après le dernier conseil municipal, Patrice MARIE, a informé le conseil de son projet de retour d'un troupeau de brebis sur le territoire de la commune à l'automne et au printemps. Cette idée a été accueillie favorablement par les membres du conseil. Ci-dessous vous trouverez un texte explicatif de Patrice MARIE.

Le retour d'un troupeau de brebis, pour entretenir les friches sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Diois.

En accord avec la municipalité de Châtillon concernant les terres communales, je sollicite les propriétaires privés pour le passage du troupeau sur leurs terrains. L'objectif est de permettre d'entretenir les paysages qui se referment, de lutter contre les risques d'incendie, et de rendre un environnement accessible à tous.

Ce troupeau sous surveillance quotidienne, sera présent dès l'automne (Novembre et Décembre) et au printemps (Avril et Mai) uniquement.

Je m'engage à informer la population par des



panneaux sur la présence du troupeau sur les différents territoires : Baïn, Adoux et Auriac, afin que chacun (promeneurs ou chasseurs) puissent cohabiter en bonne intelligence, notamment par la maîtrise de nos animaux, chiens de compagnie ou chiens gardiens de troupeau.

J'adresse mes plus sincères remerciements à ceux qui m'ont d'ores et déjà autorisé le pâturage de leurs terrains, et à ceux qui se feront connaître ou avec qui je suis en contact.

Patrice MARIE, le berger (06 37 44 10 86)



AGENDA :

L'association Châtillon Arts et Vigne annonce le tenue de son Assemblée Générale

le 7 novembre à 20h à la Mairie.

L'association qui gère aussi la bibliothèque municipale et le "club informatique (ECPI : espace communal de promotion informatique) participe fortement à l'animation de Châtillon. Ses bénévoles seraient heureux d'avoir du renfort : venez adhérer, soutenir l'action, participer !

Spectacle musical de l'école avec le groupe SAMARA, le 17 octobre 2014

Les élèves des classes de CE2/CM1 (Claudie) et de CM1/CM2 (Sophie) des écoles de Châtillon et Menglon ont participé le vendredi 17 octobre à 14H00, salle Kubnick, à un spectacle musical interactif.

Ce spectacle fait suite à un travail d'une semaine dans chaque classe avec Daniel, Claudine et Johan du groupe SAMARA. Il a fallu commencer par construire les flûtes à partir de tiges de roseau, un bon exercice manuel ! Et le résultat est vraiment réussi et chaque enfant a un instrument avec lequel il pourra continuer à s'exercer. Ensuite, chaque enfant a dû maîtriser l'instrument, ce qui n'est pas si facile : chaque adulte peut essayer et constater la difficulté de sortir des sons corrects.

Etant donné l'heure, en début d'après midi, tous les parents ne pouvaient pas être là, mais un bon nombre ont pu assister.

Le spectacle a débuté par un défilé des enfants soufflant dans leur flûte en cadence avant de s'asseoir.



Claudine a raconté l'histoire de l'invention de la flûte de Pan : Syrinx, une nymphe de la mythologie grecque, fuyant le Dieu Pan se transforma en roseau. Pour se consoler, Pan coupa quelques roseaux et les colla ensemble avec de la cire d'abeille, fabriquant ainsi la première flûte de Pan.

Ensuite Claudine nous a entraînés dans un voyage dans le monde de la flûte de Pan en commençant par le lac Titi...caca ont complété les élèves en chœur ! Johan accompagne au son du Bombo, un gros tambour d'Amérique du Sud.



Les élèves de maternelle ont participé en faisant deux rondes joyeuses au son de la flûte de Pan ; puis les deux rondes n'ont fait qu'une !



Ensuite Osario et Maya ont chanté, accompagnés par les maracas et les grelots agités en rythme par plusieurs enfants, et par la musique du groupe SAMARA.



Un spectacle avec les enfants ne peut pas se dérouler sans une petite larme pour la nature : une chanson de Marc Pinget "Ne coupe pas mon arbre" chantée en chœur par tous les enfants a joué ce rôle ! Les élèves de CP et CE1 sont entrés dans la danse, sous la conduite de Claudine, avec une musique tzigane qui a ravivé l'atmosphère.



Le moment était venu pour tous les enfants de CE2-CM1-CM2 de monter sur scène avec leur flûte de pan attachée autour du cou pour nous jouer 2 petits morceaux. Daniel en chef



d'orchestre avec une flûte pour baguette arborait un grand papier marqué de nombres pour indiquer les notes à jouer. Et tout cela s'est mis en route sans trop de mal, ce qui après un stage si court pour confectionner la flûte, apprendre à en tirer des sons et répéter est tout à fait remarquable !

Jean-Dominique Westphal qui intervient à l'école pour un éveil musical, a aussi fait chanter les enfants.

En conclusion, une heure de musique pendant laquelle on a vu des élèves concentrés et heureux de montrer ce qu'ils arrivaient à faire.



La Reboule de l'UCAC, 5 octobre 2014

Pour l'UCAC, la Reboule* marque la fin de la saison estivale.

Ce dimanche 5 octobre, nous étions 160 pour ce repas traditionnel !



Le menu était composé de :

"gri-gri" pour l'apéro, très copieux avec entre autres, toujours les fameuses "coucougnettes d'agneau" de



Richard, diverses tartes et charcuterie du Caveau et du Dauphiné;

Ensuite jambon à la broche (préparé par Richard) et sa sauce à la Clairette (cuisinée par Le Caveau), accompagné de Ravioles des Grands Goulets (Hervé, Christian et Marion sont venus spécialement pour les faire cuire, un grand merci à eux !);

Fromages (picodon et bleu du vercors) et salade verte.

Tartes aux pommes faites par Véro du Café de la Mairie, café et brioche du Fournil.

L'animation était assurée par le groupe Trinita qui a fait danser bon nombre de participants ! Tout cela dans la bonne humeur et une ambiance très agréable et festive. Et fait exceptionnel, nous n'avons eu aucune goutte de pluie alors qu'il a plu tout autour de Châtillon !

Carine Genin, pour l'UCAC



* La **Reboule**, un mot qui est attesté dans le vocabulaire régional du Vivarais : Grand repas rassemblant, à la fin des travaux d'été et d'automne, tous ceux qui y ont participé. La fin de ces travaux agricoles donnait lieu à une grande « reboule » (...). On y mangeait souvent une omelette au lard (...), accompagnée de salades très relevées (Pays et gens de France, Paris, Larousse, 1982, n°44, p. 20). Le même mot est répertorié avec le même sens par le célèbre ethnologue Arnold Van Gennep dans ses livres : *Le Dauphiné traditionnel* et *Les Hautes-Alpes Traditionnelles*.

Dans *Gaspard des montagnes* on trouve : "Le maître trinqua avec chaque ouvrier. Ce fut la reboule, la fête qu'on fait, le toit posé, à toute maison neuve" (Pourrat, 1922).

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Ont participé à la rédaction de ce numéro : J.Malod